

96

Réunion de bureau du

21.03.17.

Présents : Mr Aubry - Furgier - Jodet - Guyot - Jules
Martin - Mlle Brunet.

Excusés : Brunet F - Rouxlet - J.M.

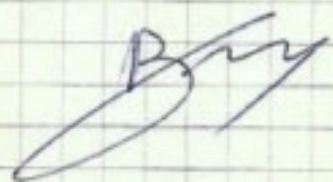
Invité : Méchain Serge

Objet:

- Dissolution de la société coopérative pour une création d'association 1901.
- Proposer à chaque coopérateur (ou héritier) le remboursement des actions.
- 2 convocations : la 1^{re} à tous les coopérateurs pour la dissolution de la société coopérative Foyer Rural
• la 2^e, en tant qu'invitation à l'assemblée générale → création d'une société loi 1901.
- En nommant les liquidateurs, l'assemblée générale doit fixer un délai (à 6 mois)

~~La~~ assemblée générale → le 6 avril à 18h
Si le quorum n'est pas atteint, une 2^e assemblée générale est prévue pour le 17 avril à 9h30

Le Secrétaire



Le Président

